Mandat de prélèvement SEPA

N'oubliez pas de joindre un RIB (compte courant)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Transdev Rouen à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions Transdev Rouen. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Date de prélèvement souhaitée ☐ le 7 ☐ le 12

Dans le cas où plusieurs abonnements sont prélevés sur un même compte bancaire, la même date de prélèvement sera appliquée pour l'ensemble des contrats.

Titulaire du compte à débiter

Nom et prénom du débiteur _____

Date de naissance __ __ ____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Tél. _____ E-mail : _____

Compte IBAN à débiter (informations disponibles sur votre RIB)

N° compte IBAN ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____

Code BIC

Pour un prélèvement : récurrent

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date __ __ ____ Signature

Lieu _____

Créancier Identifiant Créancier SEPA (ICS) : FR83ZZZ449760
Transdev Rouen - 15 rue de la Petite Chartreuse - 76002 ROUEN Cedex 1 - France

Conditions de vente

Les informations recueillies sur ce document sont exclusivement destinées à traiter votre demande. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à une agence du réseau Astuce. La carte à puce Astuce peut faire l'objet d'un duplicata (nombre illimité) pour un prix unitaire de 10 €. Tous les titres valides sont alors transférés sur la nouvelle carte. À chaque trajet, le client doit être porteur d'un titre de transport valide. Tout titre ou carte Astuce doit être validé dès la montée et présenté à chaque contrôle effectué sous peine d'amende. Le paiement des abonnements annuels par prélèvement automatique est possible sous réserve d'acceptation du dossier par Transdev Rouen. Tout défaut de prélèvement entraînera la suspension à distance de l'abonnement et l'obligation de paiement des échéances restantes et des frais de banque engendrés par le défaut de paiement. Le client peut résilier son abonnement par courrier recommandé avant le 15 du mois précédent. Il sera alors supprimé de la carte Astuce. Pendant les 12 premiers mois du premier contrat, un montant forfaitaire au titre des frais de gestion devra être versé par le client. Tout mois glissant commencé étant dû. Après les douze premiers mois du premier contrat, le montant forfaitaire à verser sera de 10 € et ce, quel que soit le type d'abonnement. Frais de résiliation (lors des 12 premiers mois) : PDM-E Sésame 365 jours - 67 € / PDM-E Demi-tarif 365 jours - 34 € / PDM-E Sésame 365 jours TAE - 39 € / PDM-E Demi-tarif 365 jours TAE - 20 €. Aucun frais de dossier ne sera demandé au client pour les motifs suivants : décès de l'utilisateur, hospitalisation ou maladie de plus d'un mois ou congés de maternité, changement de profil et sous condition de souscription d'un autre titre de transport (hormis les titres à décompte). Dans tous les cas, les critères doivent se rapporter à l'abonné et un certificat doit être fourni. Résiliation d'un abonnement du fait de Transdev Rouen : l'abonnement peut être résilié de plein droit et sans mise en demeure préalable par Transdev Rouen, en cas de fraude, de fausse déclaration ou de falsification de pièces à joindre. Suspension d'un abonnement du fait de l'utilisateur : tout abonnement annuel peut faire l'objet d'une suspension lorsque le client est mis dans l'impossibilité de voyager sur le réseau Astuce pendant une période minimum d'un mois et jusqu'à un maximum de 5 mois. Cette impossibilité ne peut résulter que d'une période de longue hospitalisation, longue maladie ou congés de maternité ou modification non programmée du lieu de travail, de résidence ou de formation. Après vérification des pièces justificatives et de la non-validation du titre pendant la période indiquée, les prélèvements seront suspendus ou un remboursement sera réalisé en cas de paiement au comptant. Suspension d'un abonnement du fait de Transdev Rouen : en cas de non-paiement d'une mensualité non régularisée sous 1 mois, Transdev Rouen pourra suspendre l'abonnement à distance jusqu'à règlement de l'échéance et des frais (de 7,60 € à 30 €) et sans contrepartie.

RÉSEAU astuce en ligne

Lignes Transdev Rouen
02 35 52 52 52

Lignes TNI
02 32 08 19 75

Lignes TAE et Allobus
02 32 96 51 51

filo'r
0 800 649 649

Lignes scolaires, Cars Hangard
02 35 95 99 99

my A my astuce

reseau-astuce.fr

Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique
Conception graphique : réseau Astuce

RÉSEAU astuce
LES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA MÉTROPOLE
métropole ROUENNORMANDIE

PDM-E / PDM-A

2024-2025

Tarifs — Infos pratiques — Formulaire

Qu'est-ce que c'est ?

Votre établissement met en place un Plan de Mobilité Entreprise (PDM-E) ou un Plan de Mobilité Administration (PDM-A) avec le soutien de la Métropole Rouen Normandie. Le PDM-E ou PDM-A regroupe les mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements.

Quels sont les avantages ?

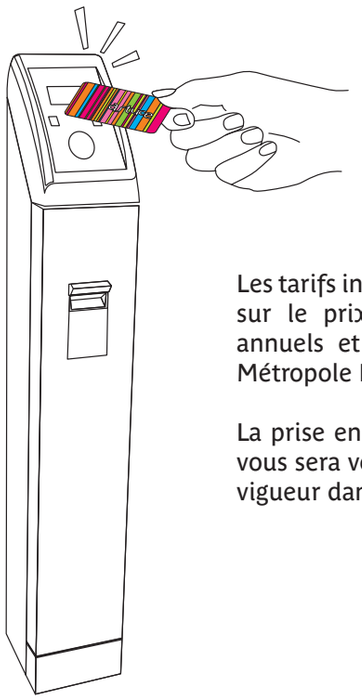

En tant que salarié d'une entreprise ou administration conventionnée, profitez d'une mobilité illimitée sur tout le réseau Astuce à moindre coût !

Les tarifs intègrent la réduction de 20 % sur le prix public des abonnements annuels et mensuels accordés par la Métropole Rouen Normandie.

La prise en charge de votre employeur vous sera versée selon les modalités en vigueur dans l'entreprise.

Si vous voyagez sur le réseau Astuce sans titre de transport ou sans valider votre titre, vous vous exposez à une amende et des poursuites.

Loi n°2016-339 du 22 mars 2016 - art.15

Si vous payez directement auprès du vérificateur, l'amende est réduite.

Souscrire un abonnement PDM

Comment obtenir votre abonnement ?

Pour obtenir votre abonnement PDM-E / PDM-A, vous devez être en possession d'une carte Astuce. Si vous n'avez pas de carte Astuce, elle sera établie gratuitement en agence sur présentation de votre pièce d'identité, d'une photo récente couleur (3 x 3 cm) et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également souscrire votre abonnement sur MyAstuce.

L'enregistrement de vos droits à bénéficier du tarif PDM-E / PDM-A annuel ou mensuel et le chargement de votre premier abonnement peut aussi s'effectuer lors des forums organisés au sein de votre entreprise (1).
Vos droits à bénéficier du tarif PDM-E annuel ou mensuel seront revus chaque année.

Quelles sont les modalités de règlement ?

Vous pouvez régler votre abonnement PDM-E / PDM-A annuel au comptant ou par prélèvement automatique (2). Le paiement s'échelonne alors sur 12 mois. Le renouvellement de votre prochain abonnement se fera automatiquement à sa date de fin de validité après réception du formulaire PDM-E / PDM-A actualisé pour l'année à venir (3) (à nous faire parvenir avant le 20 du mois précédent la fin de validité de votre abonnement). A noter qu'un abonnement PDM-E / PDM-A débute toujours le 1er du mois.

(1) Sur remise des éléments suivants : le formulaire ci-contre complété et validé par votre employeur, le règlement total en cas de paiement comptant ou l'autorisation de prélèvement située au dos de ce document complétée et signée, un R.I.B et un règlement d'un montant correspondant à la première mensualité en cas de prélèvement automatique.
(2) 3 € de frais de prélèvement inclus suplémentaires par an, répartis sur les 12 mois soit 0,25 €/mois en cas de souscription en agence. Les frais de dossier sont gratuits lors d'un achat sur la Boutique en ligne et sur M-ticket MyAstuce.
(3) Si vous ne souhaitez pas renouveler votre abonnement, contactez-nous en remplissant le formulaire de contact en page d'accueil du site reseau-astuce.fr avant le 15 du mois précédent la date anniversaire de votre contrat.
(4) Tarifs valables pour l'utilisation de l'ensemble des lignes sur le réseau Astuce (métro, TEOR, bus, FILO'R…).
(5) Tarifs valables uniquement pour l'utilisation des lignes TAE ou TNI sur le secteur d'Elbeuf.
(6) Abonnements accessibles aux moins de 26 ans, familles nombreuses (minimum 3 enfants de moins de 18 ans, justificatifs à fournir : attestation de la sécurité sociale ou livret de famille [si famille recomposée : avis d'imposition avec tous les enfants sur le même foyer fiscal et livrets de famille], justificatif de domicile dans la Métropole Rouen Normandie), bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (justificatif à fournir : attestion de paiment CAF, justificatif de domicile dans la Métropole Rouen Normandie), personnes à mobilité réduite (justificatif à fournir : une photocopie de la carte mobilité inclusion invalidité, justificatif de domicile dans la Métropole Rouen Normandie).

Formulaire

Identité de l'abonné (une seule demande par salarié)

☐ Mme ☐ M. Nom _____

Prénom _____

Date de naissance __ __ ____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Port. _____

E-mail _____

☐ J'accepte de recevoir des informations par mail et/ou SMS de la part de réseau Astuce

Nom de l'entreprise ou de l'administration _____

Cachet et signature de l'employeur

Abonnement PDM-E / PDM-A annuel ou mensuel Astuce

☐ Établissement gratuit d'une carte Astuce

Si vous en possédez déjà une, notez le numéro d'abonné _____

PDE annuel réglé au comptant ou par prélèvement automatique mensuel

Date de début de validité souhaitée pour votre abonnement

01 __ ____

PDM SÉSAME 365 JOURS (4)	☐ 428,80 € (536 € - 20 %) ☐ 36,02 €* à la souscription puis 11 mensualités de 35,98 €
PDM SÉSAME 365 JOURS TAE (5)	☐ 299,20 € (374 € - 20 %) ☐ 25,22 €* à la souscription puis 11 mensualités de 25,18 €
PDM DEMI-TARIF 365 JOURS (4/6)	☐ 214,40 € (268 € - 20 %) ☐ 18,08 €* à la souscription puis 11 mensualités de 18,12 €
PDM DEMI-TARIF 365 JOURS TAE (5/6)	☐ 149,60 € (187 € - 20 %) ☐ 12,68 €* à la souscription puis 11 mensualités de 12,72 €

* Montant à régler de suite par CB, chèque, espèces ou virement.

PDM mensuel au comptant

PDM SÉSAME 31 JOURS	☐ 48 € (60 € - 20 %)
PDM SÉSAME 31 JOURS TAE	☐ 33,60 € (42 € - 20 %)
PDM DEMI-TARIF 31 JOURS	☐ 24 € (30 € - 20 %)
PDM DEMI-TARIF 31 JOURS TAE	☐ 16,80 € (21 € - 20 %)

Tarifs au 01/09/2024

Date et signature de l'abonné